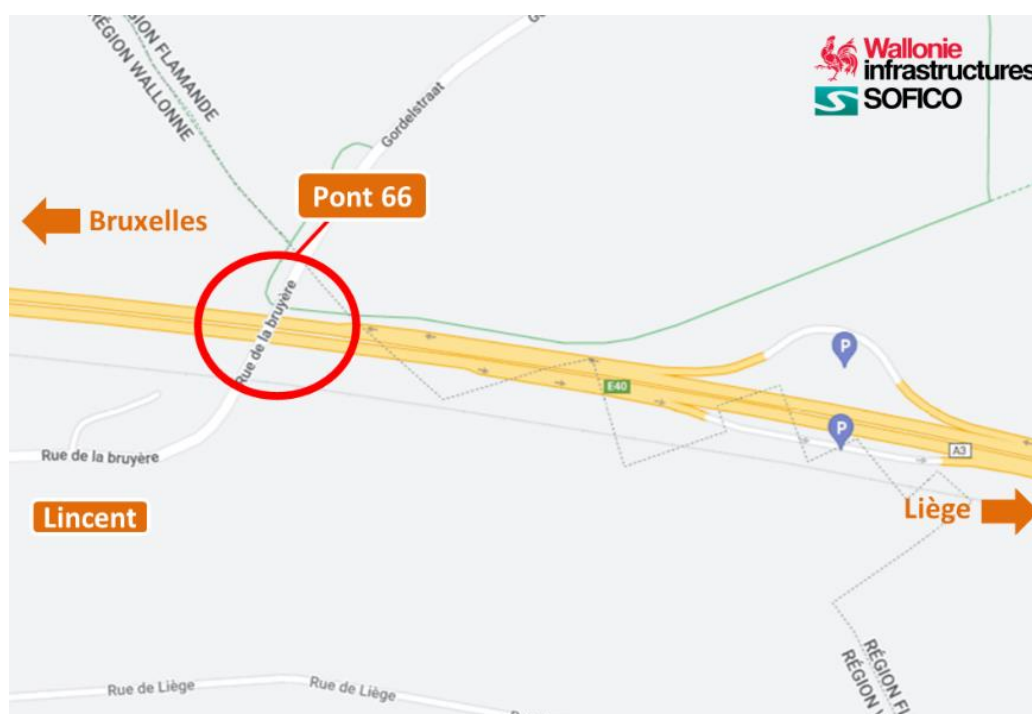


E40/A3 : désamiantage du pont de Lincient dès la semaine prochaine en vue de sa réhabilitation

14 avril 2022

Ce mardi 19 avril, le chantier visant à désamianter 6 ponts surplombant l'autoroute E40/A3 entre Hélécinne et Remicourt, en vue de leur future réhabilitation, se poursuivra. Les conditions de circulation sur l'autoroute se verront modifiées à hauteur de Lincient jusqu'au début du mois juillet et ensuite à hauteur de Rosoux-Crenwick/Berloz du mois d'août jusqu'au mois d'octobre.



Du 19 avril au 2 juillet 2022 : les travaux concerneront le pont 66 surplombant l'E40/A3 à hauteur de **Lincient**.

Du 7 août au 19 octobre : le chantier portera sur le pont 77 surplombant l'autoroute à hauteur de **Rosoux-Crenwick/Berloz**.



MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Pour chaque pont, les opérations se dérouleront de manière identique et impacteront les deux sens de circulation : sur une zone localisée à proximité du pont concerné, deux bandes de circulation resteront maintenues dans chaque sens avec une vitesse limitée à 70 km/h :

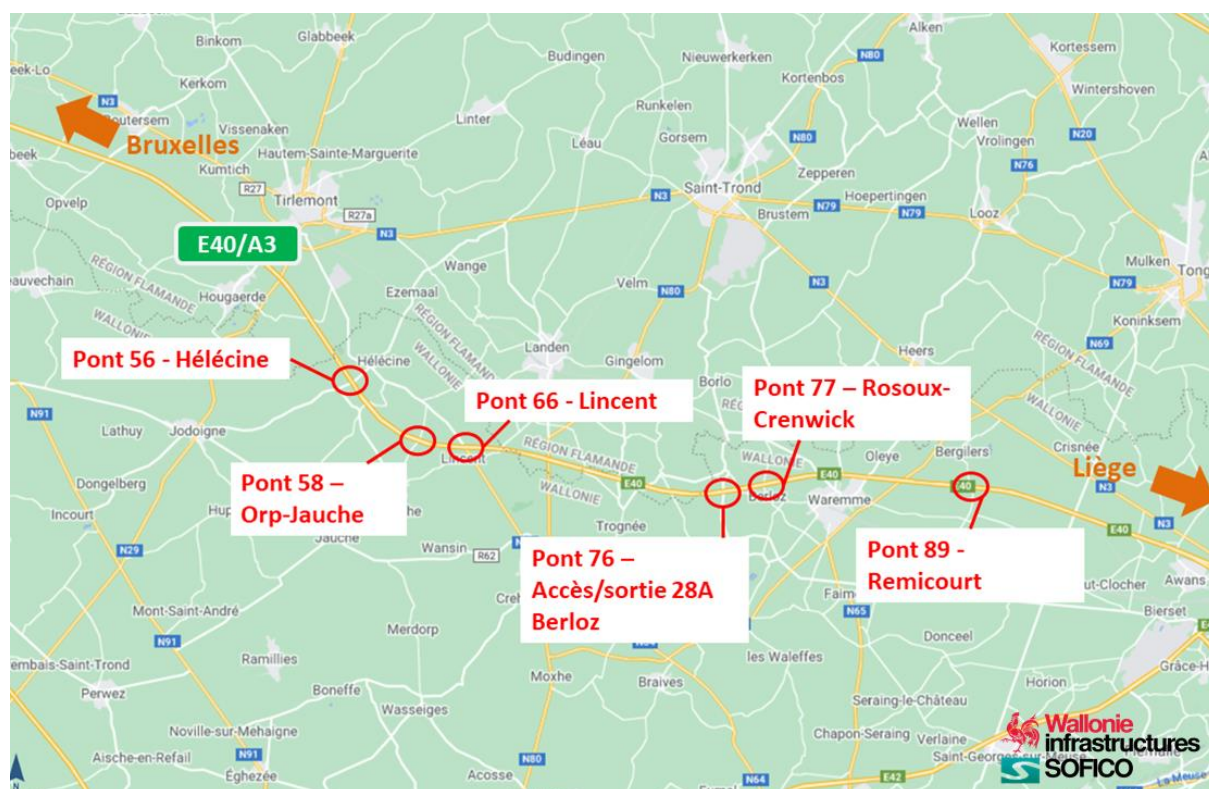
- Dans un premier temps, les voies de gauche et centrales seront maintenues ;
- Dans un second temps, les usagers circuleront sur les voies de droite et sur les bandes d'arrêt d'urgence.

Un LIDAR sera régulièrement présent pour inciter à lever le pied et contrôler la vitesse des usagers.

POUR RAPPEL

Ce chantier vise à désamianter successivement 6 ponts supérieurs à l'autoroute E40/A3 entre Hélécinne et Remicourt. Les ponts sont traités un à un, en partant de Hélécinne pour se rapprocher de Remicourt, afin de limiter l'impact sur la circulation. Les ouvrages concernés se situent, par ordre de traitement :

- à l'accès-sortie n°26 « Hélécinne » (pont 56) : a été traité du 26 février au 14 mai 2021 ;
- à Orp-Jauche (pont 58) : a été traité du 6 août au 8 octobre 2021 ;
- à l'accès-sortie n°28 « Berloz » (pont 76) : a été traité du 8 octobre au 23 décembre 2021 ;
- à Lincint (pont 66) : sera traité du 19 avril au 2 juillet 2022 ;
- à Rosoux-Crenwick/Berloz (pont 77) : sera traité du 7 août au 19 octobre 2022 ;
- à Remicourt (pont 89) : sera traité en 2023.



UN DESAMIANTAGE NECESSAIRE AVANT DE FUTURES REHABILITATIONS

Le désamiantage est une opération indispensable à réaliser en vue de la future réhabilitation de ces ponts. Il s'agit de travaux complexes qui nécessitent l'installation d'un caisson étanche, progressant avec le chantier et pour lequel les agents doivent être équipés d'une combinaison de protection.

Ce chantier représente un budget de près de **€1,4 million HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la SM REDECO - LAURENTY BATIMENTS qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    